



COMMISSION DES AÎNÉS LIBÉRAUX Comité des politiques

2017-08 (Septembre 2017)

LA NÉCESSITÉ D'EMPLOIS STABLES DE QUALITÉ – LA CLÉ POUR RENFORCER LA CLASSE MOYENNE

ATTENDU QUE des aînés libéraux de partout au Canada ont cerné comme un enjeu prioritaire le besoin « **de plus grands efforts du gouvernement pour créer des emplois stables de qualité pour tous les Canadiennes et Canadiens, avec un accent sur la création de réelles possibilités pour les plus jeunes générations** »;

ATTENDU QUE Statistique Canada estime que l'économie canadienne a perdu 7 pour cent de ses emplois moyennement spécialisés au cours des dix dernières années, dont environ 300 000 emplois dans le secteur manufacturier, et que, par conséquent, le revenu médian a chuté en Ontario au cours de cette période;

ATTENDU QUE plusieurs travailleurs dans la force de l'âge qui ont été déplacés à la suite de ces pertes ont dû accepter des emplois de niveau inférieur à temps partiel avec peu d'avantages, ce qui a provoqué une tendance à la baisse au sein de la classe moyenne;

ATTENDU QUE de nombreux jeunes Canadiens érudits sont aussi contraints d'accepter des emplois de niveau inférieur à temps partiel qui ne leur permettent pas d'accéder à un style de vie typique de la classe moyenne.

IL EST RÉSOLU QUE le gouvernement du Canada joue un rôle plus direct, en collaboration avec les entreprises et syndicats canadiens, afin de cerner de nouveaux secteurs commerciaux susceptibles d'offrir les emplois stables de meilleure qualité requis pour aider les jeunes Canadiens et ceux dans la force de l'âge à atteindre ou à conserver un style de vie typique de la classe moyenne, comme promis dans la plate-forme électorale de 2015.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le gouvernement du Canada adopte de nouvelles mesures qui attireront les investissements nécessaires pour créer et conserver ces emplois stables de haute qualité partout au Canada.

**Groupe de travail national sur les politiques de la CAL chargé d'étudier les questions liées à
l'emploi**

Référence : Document de référence de la CAL s'intitulant « [Mesures gouvernementales nécessaires pour créer des emplois stables de qualité pour les Canadiens](#) » — Août 2017